



Annexes 2023

OCEAN RACING



OCEAN-RACING / VA'A LONGUE DISTANCE

ANNEXE 1 : EPREUVES OUVERTES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE ET CRITERES DE SELECTION AUX DIFFERENTES COMPETITIONS	3
1.1 ÉPREUVES MONOPLACES COURSE LONGUE	3
1.2 ÉPREUVES EN EQUIPAGE COURSE LONGUE	4
1.3 ÉPREUVES MONOPLACES COURSE COURTE	5
1.4 OUVERTURE AUX AUTRES DISCIPLINES	6
1.5 NOMBRE D'ÉPREUVES DE SELECTION	6
ANNEXE 2 : COUPE DE FRANCE VA'A LONGUE DISTANCE	7
1.1. EPREUVES	7
1.2. LISTE DES COMPETITIONS.....	7
1.3. MODE DE CLASSEMENT	7
<i>Barème de points pour chaque compétition.....</i>	<i>7</i>
<i>Calcul du classement</i>	<i>7</i>
ANNEXE 3 : CLASSEMENT PERMANENT DES ATHLETES (CPA)	8
3.1 PRINCIPE DE CE CLASSEMENT	8
3.2 METHODE DE CALCUL	8
ANNEXE 4 : CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS, DES COMITES DEPARTEMENTAUX, DES COMITES REGIONAUX.....	8
4.1 GENERALITES.....	8
4.2 REMARQUE CONCERNANT LES EQUIPAGES	8
4.3 COMPETITIONS COMPTANT POUR LES POINTS ET LES SELECTIONS	9
4.4 POINTS MARQUES PAR LES JUGES ET GESTIONNAIRES DE COURSES.....	9
ANNEXE 5 : DROITS D'INSCRIPTION	9
5.1 MODALITE D'INSCRIPTION AUX COMPETITIONS.....	9
5.2 DROIT D'INSCRIPTION.....	9
ANNEXE 6 : DEROULEMENT D'UN COMITE DE COMPETITION	10
6.1 TOUR DE TABLE RAPIDE POUR PRESENTATION DES PARTICIPANTS	10
6.2 RAPPEL DU ROLE DU COMITE DE COMPETITION.....	10
6.3 PRESENTATION DES DONNEES METEO DU JOUR PAR LE R1	10
6.4 PRESENTATION DU DISPOSITIF DE SECURITE PAR LE RESPONSABLE SECURITE.....	10
6.5 PROPOSITION DE PARCOURS PAR LE R1	10
6.6 DEROULEMENT DE LA COMPETITION.....	11
CONCLUSION ET FIN DE REUNION	11
ANNEXE 7 : DEROULEMENT D'UN BRIEFING.....	11
7.1 PREAMBULE.....	11
7.2 LES CLES D'UN BRIEFING REUSSI	11
7.3 LES TROIS COMPOSANTES D'UN BRIEFING :	11
<i>Le parcours</i>	<i>11</i>
<i>La sécurité.....</i>	<i>12</i>
<i>Le programme</i>	<i>12</i>
7.4 MODALITES DE DIFFUSION DU CONTENU DU BRIEFING	13
ANNEXE 8 : PARACANOE	13
8.1 CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'ANIMATION NATIONALE	13

8.2	EQUIPEMENT DU COMPETITEUR.....	13
8.3	ADAPTATION DEPART ET ARRIVEE	13
8.4	SECURITE RENFORCEE SUR L'EAU	14
8.5	LES MANIFESTATIONS.....	14
ANNEXE 9 : COURSE FORMART COURT		14
9.1	FORMAT DE COURSE	14
9.2	L'ANIMATION NATIONALE.....	14

ANNEXE 1 : EPREUVES OUVERTES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE ET CRITERES DE SELECTION AUX DIFFERENTES COMPETITIONS

En référence aux articles RG 48.1, RP 44 et RP 50.1

1.1 Épreuves monoplaces course longue

Code épreuve	Épreuve	Conditions de sélection au Championnat de France et Championnat National FFCK SUP ⁽¹⁾	Coeff. calcul des points club
SS1DU15	SS1 dame de minime à cadette 1	Être classé sur 1 sélectif de la saison et obtenir un temps ≤ (inférieur ou égal) à 135% de la moyenne des 3 premiers.	2
SS1HU15	SS1 homme de minime à cadet 1		2
SS1DU18	SS1 dames de cadette 2 à junior		2
SSHU18	SS1 dames de cadette 2 à junior 2		2
P1DU18	V1 ou OC1, Dame de minime à junior		2
P1HU18	V1 ou OC1, homme de minime à junior		2
SS1DU23S ⁽²⁾	SS1 dame de 19 ans à senior	Être classé sur 1 sélectif de la saison et obtenir un temps ≤ (inférieur ou égal) à 130% de la moyenne des 3 premiers.	2
SS1DV	SS1 Dame Vétéran		2
SS1HU23	K1 Homme de 23 ans et moins	Être classé sur 1 sélectif de la saison et obtenir un temps ≤ (inférieur ou égal) à 120% de la moyenne des 3 premiers.	1
SS1HS	K1 Homme, Senior de plus de 23 ans jusqu'à 34 ans inclus		1
SS1HM1-2	K1 Homme master de 35 à 54 ans inclus	Être classé sur 1 sélectif de la saison et obtenir un temps ≤ (inférieur ou égal) à 130% de la moyenne des 3 premiers.	1
SS1HM3	K1 Homme master 55 ans et plus	Être classé sur 1 sélectif de la saison et obtenir un temps ≤ (inférieur ou égal) à 120% de la moyenne des 3 premiers.	1
P1DSV	V1 ou OC1 Dame, Senior et Vétéran	Être classé sur 1 sélectif de la saison et obtenir un temps ≤ (inférieur ou égal) à 130% de la moyenne des 3 premiers.	2
O1HU23S	OC1 Homme jusqu'à 34 ans inclus	Être classé sur 1 sélectif de la saison et obtenir un temps ≤ (inférieur ou égal) à 120% de la moyenne des 3 premiers.	1
O1HM	OC1 Homme master à partir de 35 ans		1

V1HU23S	V1 Homme jusqu'à 34 ans inclus	Être classé sur 1 sélectif de la saison et obtenir un temps \leq (inférieur ou égal) à 120% de la moyenne des 3 premiers.	1
V1HM	V1 Homme master à partir de 35 ans		
S1HU18	SUP Homme, Minime à junior	Être classé sur 1 sélectif de la saison et obtenir un temps \leq (inférieur ou égal) à 135% de la moyenne des 3 premiers.	2
S1DU18	SUP Dame, Minime à junior		2
S1H18+	SUP Homme, Senior et +	Être classé sur 1 sélectif de la saison et obtenir un temps \leq (inférieur ou égal) à 120% de la moyenne des 3 premiers de la catégorie.	1
S1D18+	SUP Dame, Senior et +		2

(1) Le pourcentage est calculé uniquement sur le temps du premier jusqu'à 5 compétiteurs inscrits dans la catégorie.

(2) Lors des Championnats de France, dans le cas où plus de 5 féminines U23 sont inscrites, le classement sépare les U23 des séniors. Un titre est alors délivré dans chaque catégorie.

1.2 Épreuves en équipage course longue

Code épreuve	Épreuve	Conditions de sélection au Championnat de France ⁽¹⁾	Coefficient pour le calcul des points clubs
SS2HU18	SS2 Homme, minime à junior	Être classé sur 1 sélectif de la saison et obtenir un temps \leq (inférieur ou égal) à 130% de la moyenne des 3 premiers ou bien avoir les 2 équipiers sélectionnés en monoplace (SS1, V1, OC1, SUP)	2
SS2MU18	K2 Mixte ou Dame, minime à junior	Être classé sur 1 sélectif de la saison et obtenir un temps \leq (inférieur ou égal) à 130% de la moyenne des 3 premiers ou bien avoir les 2 équipiers sélectionnés en monoplace (SS1, V1, OC1, SUP)	4
SS2H18+	SS2 Homme, Senior et +	Être classé sur 1 sélectif de la saison et obtenir un temps \leq (inférieur ou égal) à 120% de la moyenne des 3 premiers ou bien avoir les 2 équipiers sélectionnés en monoplace (SS1, V1, OC1, SUP)	1
SS2M18+	K2 Mixte ou Dame, Senior et +	Être classé sur 1 sélectif de la saison et obtenir un temps \leq (inférieur ou égal) à 130% de la moyenne des 3 premiers ou bien avoir les 2 équipiers sélectionnés en monoplace (SS1, V1, OC1, SUP)	4
OC2H	OC2 Homme, Cadet à Vétérán	Être classé sur 1 sélectif de la saison et obtenir un nombre de points CNP \leq 400 ou bien avoir les 2 équipiers sélectionnés en monoplace (K1, V1, OC1, SUP) Même course même jour que K2 Mixte mais départ décalé 10' après.	1

OC2M	OC2 Mixte ou Dame, Cadet à Vétérán	Être classé sur 1 sélectif de la saison et obtenir un temps ≤ (inférieur ou égal) à 130% de la moyenne des 3 premiers ou bien avoir les 2 équipiers sélectionnés en monoplace (SS1, V1, OC1, SUP)	3
V6D	V6 Dame, Cadette à Vétérán	- équipiers : être classé sur 1 sélectif quelle que soit l'embarcation (V6, mono, biplace, SUP) ou Coupe Va'a LD	2
V6H (2)	V6 Homme, Cadet à Vétérán	- équipiers : être classé sur 1 sélectif quelle que soit l'embarcation (V6, mono, biplace, SUP) ou Coupe Va'a LD	2
V6M (3)	V6 Mixte, Cadet à Vétérán	- équipiers : être classé sur 1 sélectif quelle que soit l'embarcation (V6, mono, biplace, SUP) ou Coupe Va'a LD	2
V6U23	V6 Homme ou Dame ou Mixte, Cadet à 23 ans inclus	- équipiers : être classé sur 1 sélectif quelle que soit l'embarcation (V6, mono, biplace, SUP) ou Coupe Va'a LD	2

(1) Le pourcentage est calculé uniquement sur le temps du premier jusqu'à 5 compétiteurs inscrits dans la catégorie.

(2) V6H = participation de 2 dames maximum

(3) V6M = participation de 3 dames minimum et 1 homme minimum

1.3 Épreuves monoplaces course courte

Code épreuve	Épreuve	Coeff. calcul des points club
SS1DU15	SS1 dame de minime à cadette 1	2
SS1HU15	SS1 homme de minime à cadet 1	2
SS1D (U18SV)	SS1 dames de junior à vétérán	2
SS1HU18	SS1 dames de cadette 2 à junior 2	2
P1U18	V1 ou OC1, de minime à junior	2
SS1H (U23SV)	SS1 hommes dès 19 ans	1
P1DSV	V1 ou OC1 Dame, Senior et Vétérán	2
O1HU23SV	OC1 Homme jusqu'à 34 ans inclus	1
V1HU23SM	V1 Homme jusqu'à 34 ans inclus	1

(1) si plus de 5 K1DU18 inscrites alors K1DU18 séparées des K1DU23SV.

1.4 Ouverture aux autres disciplines

Tout membre d'une équipe de France FFCK de l'année en cours, quelle que soit la discipline, sera sélectionné au Championnat de France après sollicitation auprès de la CNA.

1.5 Nombre d'épreuves de sélection

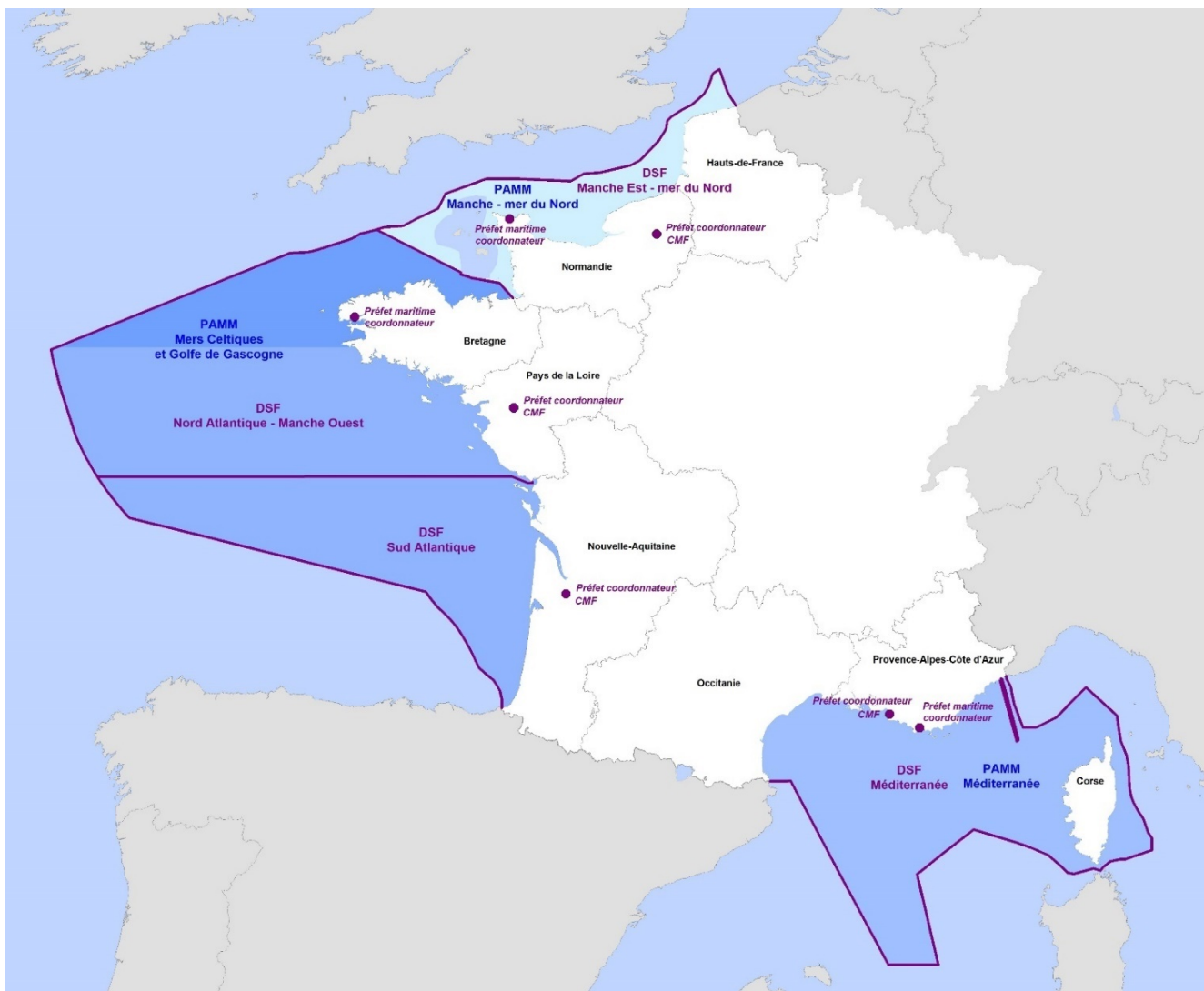
Au regard des éléments suivants :

- Répartir les volontés d'organisations sur plusieurs années ;
- Préserver une dynamique de nombre et de confrontation sur les épreuves ;
- Préserver le modèle économique des organisations ;

Il est convenu qu'un nombre maximum d'étape de sélection sera fixé par saison sportive.

Pour la saison 2023, il sera possible d'organiser, au maximum, **3 étapes de sélection** nationale (hors format spécifique coupe de France Va'a longue distance) par façade maritime.

Pour rappel, les façades maritimes sont prévues selon la carte ci-dessous :



ANNEXE 2 : COUPE DE FRANCE VA'A LONGUE DISTANCE

1.1. Epreuves

En référence à l'article RP 52

Les épreuves ouvertes pour le classement de la Coupe de France de Va'a Longue Distance sont :

- V6 Homme
- V6 Mixte
- V6 Dame

1.2. Liste des compétitions

Les 5 compétitions prises en compte pour le classement de la Coupe de France de Va'a Longue Distance 2023 sont :

- Vendée Va'a –17 au 20 mai 2023
- Marseille – Manu Ura – 11 juin 2023
- La Seyne sur Mer – 2 Juillet 2023
- Extrême Cordouan – 9/10 Juillet 2023
- Fort Boyard Challenge – 7/8 octobre 2023

1.3. Mode de classement

En référence à l'article RP 53

Barème de points pour chaque compétition

- Dans chaque épreuve, une attribution de points sera faite selon le barème suivant :
 - 0 point au premier,
 - 1,5 point au 2^{ème},
 - 2,8 points au 3^{ème},
 - 4 points au 4^{ème},
 - 5 points au 5^{ème},
 - Ainsi de suite jusqu'au dernier x points pour la X^{ème} position
 -

Une épreuve est définie par un parcours chronométré avec classement. Ainsi, sur un week-end avec deux courses, l'équipe marquera les points des deux courses.

Calcul du classement

Un total des points sera effectué par équipe en prenant en compte les trois meilleurs résultats. L'équipe qui a le moins de points gagne la coupe. La remise des prix de la coupe de France aura lieu lors de la remise des prix de la dernière épreuve inscrite au calendrier. En cas d'ex aequo, le nombre de participations aux compétitions de la Coupe de France Va'a Longue distance sera pris en compte pour désigner le vainqueur.

ANNEXE 3 : CLASSEMENT PERMANENT DES ATHLETES (CPA)

En référence à l'article RP 56

3.1 Principe de ce classement

Ce classement est uniquement informatif. Il est établi en calculant, pour chaque compétiteur, la moyenne des rangs obtenus sur les Sélectifs nationaux de la saison. Son objectif est de refléter le niveau sportif français tout au long de la saison. Ce classement se veut léger, facile à mettre en place et facile à appréhender.

3.2 Méthode de calcul

A l'issue de chaque course et pour chaque athlète classé, un pourcentage d'écart par rapport au temps des trois premiers de la catégorie est calculé (ramené au temps du 1er si la catégorie à moins de 5 classés)

Le CPA classe les athlètes en faisant la moyenne de leurs pourcentage obtenus sur les différents sélectifs auxquels ils ont participé.

ANNEXE 4 : CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS, DES COMITES DEPARTEMENTAUX, DES COMITES REGIONAUX

En référence à l'article RP 57

4.1 Généralités

Il s'agit des classements annuels destinés à créer une hiérarchie en valorisant la participation dans l'animation régionale, nationale, internationale, dans le Championnat de France Ocean Racing et dans les manches de la Coupe de France de Va'a Longue Distance. Chaque participation donne lieu à l'attribution de points pour toutes les épreuves supérieures à vingt embarcations :

- 20 points au premier,
- 19 au deuxième,
- 18 au troisième
- 17 au quatrième
- 16 au cinquième
- 15 au sixième et ainsi de suite
-
- 2 pour le dix-neuvième,
- 1 pour le vingtième
- 1 point pour tous les suivants classés.

En cas d'épreuve dont le nombre d'embarcations est inférieure à vingt, la dernière embarcation a 1 point puis l'avant dernière 2 points pour remonter suivant le barème proposé ci-dessus.

Les résultats au Championnat de France ont un coefficient de 3 par rapport à ceux des autres courses.

Pour valoriser certaines épreuves, un coefficient multiplicateur est appliqué (voir tableau en annexe 1).

4.2 Remarque concernant les équipages

Seuls les bateaux dont tous les équipiers appartiennent au même club marquent des points dans le classement des clubs. Les points sont attribués selon le classement de ces bateaux en excluant les bateaux non concernés. Exemple : si le 1^{er} bateau « club » est 2^{ème} au classement, il marque les points du premier. Une V6 est classée club si au moins 5 de ses équipiers appartiennent au même club.

4.3 Compétitions comptant pour les points et les sélections

Type de compétition	Compte pour le CNP (pour les épreuves concernées)	Compte pour le nombre de sélections au CdF	Compte pour la sélection des équipiers V6 au CdF	Compte pour les points clubs
Sélectif national	Oui	Oui	Oui	Oui
Course internationale organisée en France (exemple La Breizh)	Oui	Oui	Oui	Oui
Coupe de France Va'a Longue Distance - V6	-	Oui	Oui	Oui
Championnat de France N	Non	Non	Non	Oui

4.4 Points marqués par les juges et gestionnaires de courses

Les juges arbitres actifs et les gestionnaires de courses, suivant la liste tenue à jour par le responsable des juges de la CNA ocean racing, marquent 20 points par juge pour leur club chaque saison sportive, quel que soit le nombre de jugements effectués.

ANNEXE 5 : DROITS D'INSCRIPTION

En référence à l'article RG 53

5.1 Modalité d'inscription aux compétitions

Les inscriptions sont à effectuer par club, uniquement en ligne, sur le site dédié. Elles sont clôturées le mercredi à 23h00 précédent le début de la compétition.

Après le mercredi, les absents seront notés « absents » sur les résultats et facturés à leur club, sauf si présentation d'un certificat médical.

La date de clôture peut être modifiée selon les contraintes de l'organisateur après validation de la commission nationale.

Pour les V6, la composition des équipages peut être modifiée selon un délai spécifié par l'organisateur.

5.2 Droit d'inscription

Les droits d'inscription pour les sélectifs nationaux format « COURSE LONGUE », pour un compétiteur, sont de 15€ par épreuve.

Les droits d'inscription pour les sélectifs nationaux format « COURSE COURTE », pour un compétiteur, ne peuvent pas excéder 10€ par épreuve.

Les droits d'inscription pour le Championnat de France format « COURSE LONGUE », pour un compétiteur, sont de 20€ par épreuve.

Les droits d'inscription pour le Championnat de France format « COURSE COURTE », pour un compétiteur, sont de 10€ par épreuve.

Les droits d'inscription après la clôture des inscriptions, pour un compétiteur, sont de 50 € par épreuve. 40 € seront reversés à l'organisateur et 10 € seront versés à la Commission Nationale d'Activité Ocean Racing.

Les droits d'inscription sont libres pour les courses internationales.

Sur chaque droit d'inscription, 1 euro est reversé à la Commission Nationale d'Activité Ocean Racing.

ANNEXE 6 : DEROULEMENT D'UN COMITE DE COMPETITION

En référence à l'article RP 15

6.1 Tour de table rapide pour présentation des participants

- Le juge arbitre en tant que président (voix prépondérante en cas de blocage) et secrétaire de séance (notification des prises de décisions dans son rapport)
- Le responsable de l'organisation ou de son délégué
- Un représentant des compétiteurs kayakistes
- Un représentant des compétiteurs piroguiers

Celui-ci est étendu, aux personnes suivantes pour les décisions liées aux parcours et/ou à la sécurité :

- Le responsable sécurité
- Le référent technique
- Le représentant Commission Nationale d'Activité ou le deuxième juge arbitre.

6.2 Rappel du rôle du comité de compétition

Le comité de compétition supervise le déroulement de la compétition. Il doit être réuni pour valider le parcours ou aider le responsable de l'organisation à prendre une décision concernant les conditions météorologiques. Après concertation avec le comité de compétition, le responsable de l'organisation (R1) peut modifier ou annuler la compétition s'il juge qu'il ne peut pas assurer la sécurité dans la limite de ce règlement et des spécifications du Ministère de la Mer. Toute décision prise par le comité de compétition figurera sur le rapport du juge arbitre.

6.3 Présentation des données météo du jour par le R1

Il est nécessaire d'avoir le relevé VENT (Force, direction et évolution) HOULE/VAGUES (Force, direction et évolution) et MAREE (heure de basse et haute mer, coefficient) du jour. Il est également indispensable d'avoir la température de l'eau, élément essentiel pour assurer la sécurité. La présentation doit également proposer une projection parlante pour tous sur :

- L'état de la mer attendue sur le plan d'eau
- Les zones dangereuses /difficiles ou à éviter
- Les particularités d'accessibilité du site de départ et d'arrivée en fonction des conditions du jour
- Autres données particulières à l'organisation (programme, zone de passage, croisement avec d'autres utilisateurs de la mer...)

6.4 Présentation du dispositif de sécurité par le responsable sécurité

- Nombre de bateaux disponibles (préciser le type de bateau)
- Niveau d'expérience des équipages (pro, plaisanciers, autres...)
- Moyen de communication (VHF, téléphone portable) précision du canal utilisé et distribution de l'annuaire des sécu (si dispo)
- Dispositif de sécurité à terre (PC course, pompiers, croix rouge...)
- Tous les éléments qu'il juge utile de porter à la connaissance du comité de compétition pour l'aider à faire les bons choix.

6.5 Proposition de parcours par le R1

L'idéale pour cette phase de la réunion est d'avoir un support papier ou numérique (carte marine, GOOGLE EARTH, autres) Les directions des vents, houle, vagues et courants pourront être facilement illustrées. Pour chaque site, il faut également connaître les distances kilométriques entre chaque point de débarquement et d'embarquement.

Le R1 présente les parcours proposés et argumente ses choix (distance, passage de bouée, départ et arrivée).

Ensuite, la discussion peut s'engager entre chaque participant à la réunion. En cas désaccord le R1 peut s'opposer au maintien de la course. Il est donc primordial d'obtenir un consensus entre gens de mer.

6.6 Déroulement de la compétition

Une fois le parcours validé, le comité de compétition supervise le déroulement de la compétition (horaire, programme, logistique) C'est un moment d'échange important durant lequel il doit être fait des propositions d'ajustement ou de modification de l'organisation proposée par le R1.

Conclusion et fin de réunion

ANNEXE 7 : DEROULEMENT D'UN BRIEFING

En référence à l'article RP 18

7.1 Préambule

Le briefing est destiné à présenter la course sur laquelle chaque compétiteur s'engage. L'organisation d'un briefing est simple, avec un opérateur (l'organisateur) et des spectateurs (les compétiteurs) L'idée n'est pas d'expliquer tous les points de l'organisation mais bien de donner les informations essentielles pour les compétiteurs.

7.2 Les clés d'un briefing réussi

Le briefing doit être effectué à proximité du départ, dans un lieu calme et abrité favorisant l'attention de tous les participants. Evitez si possible les plages au vent, les zones sonorisées avec de la musique. L'idéal est de proposer un briefing dans une grande salle avec des places assises pour tous. Quand c'est possible. Le briefing peut être suivi d'un temps d'échange (questions / réponses) sans qu'il y ait de négociation entre compétiteur et organisateur. Tout doit être validé en amont par l'organisateur. Le briefing est un temps d'échange en présentiel. Selon le cas, il peut être demandé à un seul référent par club d'être présent (selon modalités pratiques).

7.3 Les trois composantes d'un briefing :

Le parcours

- **Le départ :**

Préciser la procédure (départ de plage, alignement sur l'eau entre 2 amers ou 2 éléments significatifs) et le signal de départ visuel et/ou sonore (drapeau, corne de brume, sifflet, alarme mégaphone). Faire la démonstration des signaux.

- **Les marques de passage obligatoires :**

Sur le principe, moins il y en a, plus c'est facile. Le parcours idéal étant le plus simple à savoir une ligne de départ et une ligne d'arrivée. Il peut être nécessaire de mettre en place une bouée de dégagement à vue devant la ligne de départ ou une porte (entre 2 marques) pour imposer une trajectoire de course et éviter ainsi le décalage latéral de la flotte et faciliter le pointage des compétiteurs. Il peut être nécessaire de mettre en place une bouée d'engagement en face de la ligne d'arrivée notamment sur les zones de déferlement.

- **Les points remarquables sur le parcours :**

Présenter les pavillons ou flammes d'identification portés par les bateaux de l'organisation

Si le parcours est côtier, préciser les zones de débarquements possibles, les abris et les zones dangereuses et interdites. Si passage d'éléments facilement reconnaissable (phare, pointe, cap, ...) localisez cet élément sur le parcours (« au phare de la jument, vous serez à mi-parcours soit 12 sur 24km »)

- **L'arrivée :**

Préciser la procédure (passage d'une ligne sur l'eau, débarquement et passage d'une ligne à terre) Le site d'arrivée étant par définition loin du briefing, ne pas hésiter à dessiner un plan détaillé de la zone d'arrivée Attention, il est primordial que personne ne rate la zone d'arrivée (baie intérieure par exemple). Si cette zone est peu visible, il est possible de verrouiller le passage par un bateau de sécurité.

La sécurité

- **Rappel du matériel OBLIGATOIRE :**

Gilet porté leash sont obligatoires

Ravitaillement, pochette étanche pour téléphone, VHF , moyen lumineux, et tenue adaptée aux conditions climatiques du moment, dossard fluo, casquette fluo, ... la liste reste à la convenance de l'organisateur. L'information aux compétiteurs doit être faite au plus tard 7 jours avant la compétition.

- **Conditions météorologiques**

Donnez un point météo et précisez les conditions de mer attendues (courant, houle significative/vagues, vent, marée)

- **Evaluation du temps de course et « adage du bon marin »**

Donnez une évaluation du temps des meilleurs et des plus lents pour chacun des supports (SS, OC et SUP). Rappelez que le bon marin, c'est celui qui rentre au port ou qui sait y rester si les conditions du jour et ses capacités ne sont pas en accord.

- **Le devoir d'assistance en mer :**

Chaque compétiteur est en devoir de porter assistance à un autre compétiteur en difficulté. Possibilité de retirer le temps d'intervention du temps final par le jury de course. L'aide entre compétiteurs n'est pas disqualifiante, ni pour la personne assistée, ni pour le sauveteur.

- **Rappel des signaux de détresse :**

Le signal est le suivant : Pagaie à la verticale au-dessus de la tête et mouvement oscillatoire de gauche à droite en direction d'un bateau de sécurité. Ce signal sera d'autant mieux perçu si les pales sont équipées de stickers ou d'une peinture orange fluo.

- **Procédure d'abandon :**

Ne jamais rentrer seul sans prévenir l'organisation. Toujours rejoindre un bateau de sécurité avant de débarquer.

- **Numéros utiles :**

Rappelez des numéros de téléphone utiles (196, portable du responsable de la sécurité, canal VHF de la manifestation)

- **Consignes particulières :**

Pour les parcours difficiles, si on décide d'équiper les compétiteurs de feu à main il faut proposer une démonstration de leur utilisation.

Le programme

- Heure de départ de chaque épreuve, préciser l'heure de l'organisation
- Si procédure d'émargement, heure de début de l'émargement
- Préciser l'heure de fermeture de la ligne de départ

- Préciser, le cas échéant, l'heure de fermeture de la ligne d'arrivée et récupération des compétiteurs encore en mer par les bateaux de sécurité
- Organisation des navettes, repas et logistiques hors course à préciser (retrait dossard, repas, remise des prix)
- Préciser le détail des récompenses et des prizes money

7.4 Modalités de diffusion du contenu du briefing

- Document présenté sous forme numérique avec une carte avec vue satellite, photo de la vue panoramique au niveau de l'eau (reconnaissance de point significatif du paysage).
- Donner les points GPS essentiels (cap, bouée de contournement, entrée de la baie d'arrivée, autres...)
-

ANNEXE 8 : PARACANOE

8.1 Conditions de participation à l'animation nationale

Athlètes classifiés :

- Identique à la classification pour la Course en Ligne
- En K1 les athlètes KL2 et KL3 sont autorisés
- En OC1 les athlètes VL2 et VL3 sont autorisés
- Le K2 et l'OC2 sont possibles avec une mixité handi / valide

Athlètes non classifiés :

Pour le développement des pratiques en faveur des personnes en situation de handicap, des athlètes avec des atteintes autres que celles éligibles pour être classifié, sont acceptées pour concourir. Cette ouverture est néanmoins restreinte afin de ne pas exposer les athlètes, et de ne pas mettre en difficulté l'organisateur.

- Handicap identique kl2 et kl3 ou VL2 et VL3 mais non classifiés.
- Non voyant et mal voyant (accompagnement par un guide en kayak à prévoir obligatoirement)
- Mal marchant
- Atteinte d'un membre supérieur

Toutes les personnes non-classifiées devront passer par le Référent National Handikayak de la FFCK et la personne en charge du paracanoë au sein de la Commission Nationale Ocean-Racing.

8.2 Equipement du compétiteur

CF. Article RP OCR / VAA 33

8.3 Adaptation Départ et Arrivée

Le départ se fait sur l'eau, embarqué, prêt à partir.

L'arrivée est jugée sur l'eau. L'organisateur doit identifier la zone d'arrivée pour les compétiteurs et chronométrateurs.

8.4 Sécurité renforcée sur l'eau

En plus du dispositif de sécurité habituel, prévoir à *minima* un bateau à moteur en serre file avec à bord un pilote et un aidant avec une planche de remontée.

Kayak escorte, qui suit et qui est autorisée à aider pour se recaler, ou rembarquer en cas de nécessité. L'athlète peut venir avec son escorte. Le kayak utilisé par l'escorte devra être un surf-ski.

Chasubles de couleur différenciée par rapport aux autres concurrents.

8.5 Les manifestations

La participation à un sélectif national est souhaitée pour l'accès au Championnat de France. Avant toute inscription, il faut contacter l'organisateur afin de savoir si la manifestation est accessible ou pas.

Les sélectifs nationaux sont ouverts aux athlètes paracanoë :

- soit parce que ces derniers sont en capacité de s'aligner aux côtés des valides et ne nécessitent pas d'aménagement spécifiques
- soit parce que la manifestation est labellisée paracanoë ocean racing
 - L'accès au championnat de France, se fait soit par sélection soit sur proposition du référent national Handikayak
 - K1 et OC1 sont autorisés
 - Le K2 et l'OC2 sont possibles avec une mixité handi/valide.
 -

ANNEXE 9 : COURSE FORMART COURT

9.1 Format de course

Le format de course classique impose un parcours de minimum 5km. Mais la plupart des courses se font sur minimum 10 à 25km. Sans remettre en cause le règlement actuel, la course courte se veut être un choix alternatif pour celles et ceux qui ne sont pas aptes à se lancer sur une classique. Ce parcours fera donc minimum 5km mais par ses caractéristiques et son tracé se voudront d'accès facile :

- 5km minimum sur un tracé original alliant découverte du site et facilité d'accès
- En down wind ou sur un parcours en boucle (départ et arrivée sur le même site)
- Eviter les bords de travers, inconfortables et très techniques
- En fonction des configurations du site, l'organisateur veillera à proposer un tracé facilitant les remontées au vent en longeant la côte à l'abri des éléments contraires
- Faciliter la lisibilité du parcours depuis le bord mais aussi depuis la mer pour les compétiteurs

9.2 L'animation nationale

Ce format de course courte sera proposé sur l'animation régionale, nationale et au championnat de France uniquement sur les supports individuels (k1, oc1 etv1) et à l'initiative de chaque organisateur hormis pour les championnats de France (course incluse dans le programme). Attention, un programme intégrant une course courte devra obligatoirement proposer une course classique. Pour les structures

n'ayant jamais organisé d'évènements en ocr/va'a, cette obligation pourra être dérogée la première année au niveau national.

Les résultats des courses courtes comptent pour le classement par club, comités départementaux et régionaux et pour le classement numérique permanent. Les titres nationaux sont décernés sur la course courte des championnats de France ocr/va'a sur les catégories individuelles suivantes décrite en annexe 1.

*Les U15 et P1U18 participent à la course « longue » sur un format réduit ou sur le format long, sur proposition du R1, après accord du responsable inter- région. Dans tous les cas, le choix s'applique à tous les participants de la catégorie. (se référer au temps de course)

Cas particulier pour la mise en place de l'animation :

- Les 2 championnats-de France (course longue et course "Format Court") se dérouleront sur le même site et durant la même période.
- Course courte ouverte à tous jusqu'aux C2F
- La participation à des courses courtes dans l'année (hors C2F) sélectionne pour les équipages courses longues.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRES MAJEURS



PARTENAIRES TECHNIQUES



Contacts : partenariat@ffck.org